

L'utilisation des TIC par le personnel enseignant

Marie-José Roy

Depuis l'apparition des micro-ordinateurs dans les années 1980, la tâche des enseignantes et enseignants s'est vue modifiée à mesure que les utilisateurs se faisaient plus nombreux. Les services qui leur étaient auparavant offerts à grande échelle par l'entremise du secrétariat pédagogique sont maintenant réduits à peau de chagrin. D'ailleurs, on les oblige de plus en plus à remettre les notes de leurs élèves au moyen de systèmes informatisés tels que Omnivox ou Bleu manitou.

À la Fédération autonome du collégial (FAC)¹, nous avons voulu voir en quoi l'utilisation de l'ordinateur et des technologies de l'information et de la communication (TIC) avait modifié la tâche des enseignantes et enseignants et quelles étaient les perceptions de ces derniers à ce sujet.

Réalisé du 11 au 29 septembre 2003, un sondage téléphonique a permis de joindre 316 membres de la FAC. Le rapport d'enquête fournit un portrait précis de l'utilisation des TIC chez les enseignantes et enseignants de la FAC. En plus de décrire l'usage et les conditions d'utilisation actuels, il permet de comprendre l'influence de cette utilisation sur la pédagogie, de mesurer l'importance du phénomène et de ses impacts, et, finalement, d'en établir les grands constats et d'en faire ressortir les grands enjeux.

Ce sondage, effectué par la firme indépendante Zins, Beauchesne & Associés pour le compte de la FAC, a respecté les processus méthodologiques suivants : élaboration initiale du questionnaire d'enquête en collaboration avec les responsables de ce dossier à la FAC pour bien cerner les données recherchées; processus d'échantillonnage, qui, dans ce cas-ci, devait tenir compte de la réalité des centres d'études, ce qui a entraîné un échantillonnage stratifié non proportionnel²; prétest auprès d'une dizaine de personnes pour s'assurer de la validité du questionnaire; entrevues téléphoniques; saisie, traitement statistique et codification des données; analyse puis diffusion des résultats. Les données présentées sont donc représentatives de la situation des enseignantes et enseignants membres de la FAC. L'estimation de la marge d'erreur est de $\pm 5,2\%$, 19 fois sur 20.

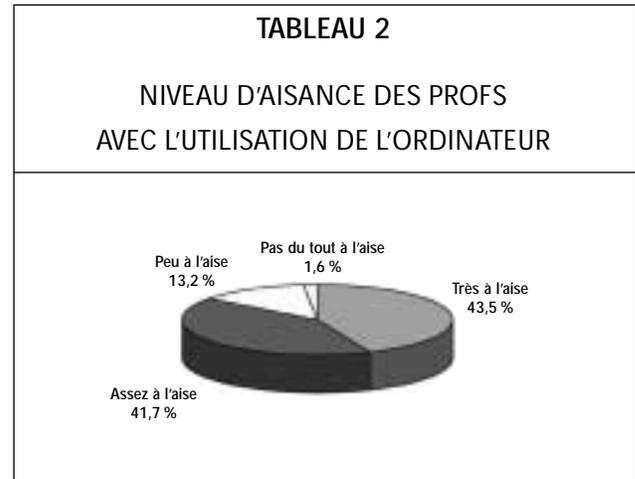
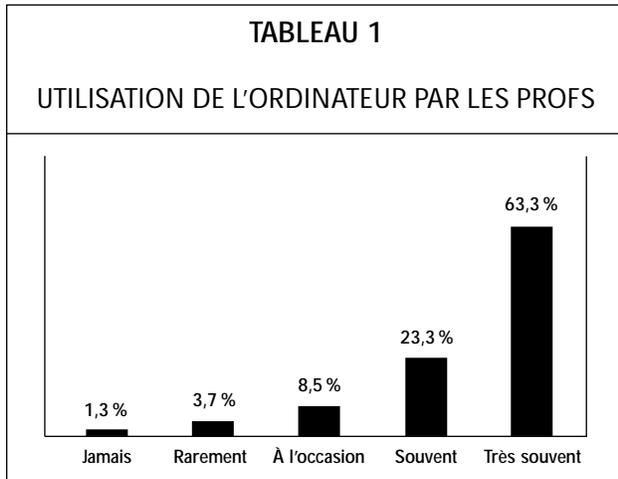
FRÉQUENCE D'UTILISATION ET INTERNET

D'emblée, on peut constater que les enseignantes et enseignants ont intégré l'utilisation de l'ordinateur dans leur tâche d'enseignement. Dans l'enquête, l'importance de cette intégration se révèle par une fréquence d'utilisation élevée

¹ La FAC est une fédération syndicale qui regroupe quelque 4 000 enseignantes et enseignants de l'ordre collégial répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

² Nous avons aussi segmenté les données d'après la taille du cégep, sa situation géographique et sa langue d'enseignement ainsi que d'après le sexe et le secteur d'enseignement de l'enseignante ou de l'enseignant concerné.

(86,6 %, tableau 1), un niveau d'aisance tout aussi élevé (85,2 %, tableau 2) et une proportion importante du temps de travail consacrée à l'utilisation des TIC, utilisation liée à des fins principalement pédagogiques. En outre, 81,5 % des professeurs utilisent l'ordinateur à la fois au cégep et à la maison dans la proportion suivante : 53 % plutôt au cégep et 47 % plutôt à la maison.



En moyenne, les enseignants consacrent 37,6 % de leur temps de travail à l'utilisation de l'ordinateur et des TIC.

Par ailleurs, la pénétration d'Internet chez les enseignants de la FAC est très importante, puisque 91,9 % d'entre eux sont branchés au collège et 85,4 % sont branchés à la maison (tableau 3). En comparaison, 42 % des ménages québécois sont branchés³. Dans l'ensemble du Canada, le taux de branchement des ménages est de 51 %⁴.

TABLEAU 3
BRANCHEMENT À INTERNET

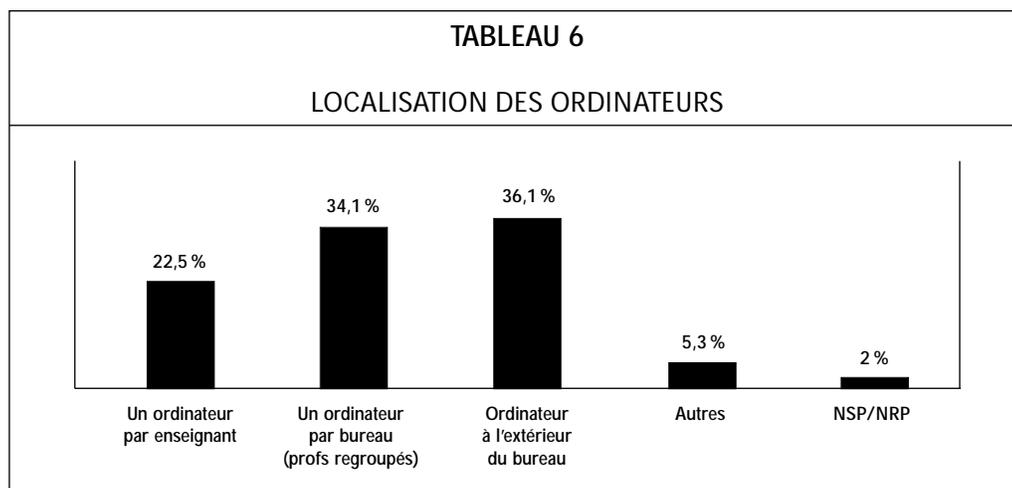
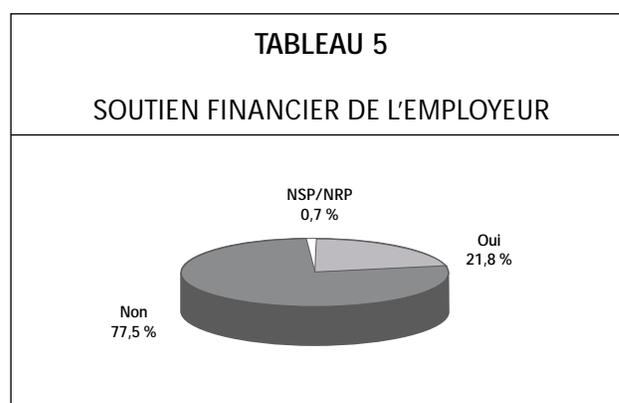
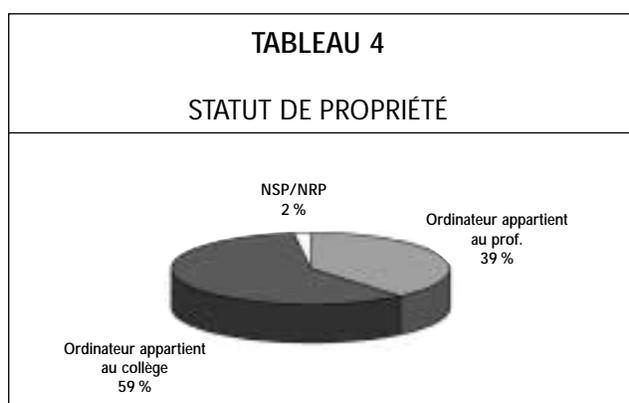
	AU COLLÈGE	À LA MAISON
Oui	91,9 %	85,4 %
Non	7,0 %	14,6 %
NSP/NRP	1,2 %	0,0 %

³ ISQ, 2002.

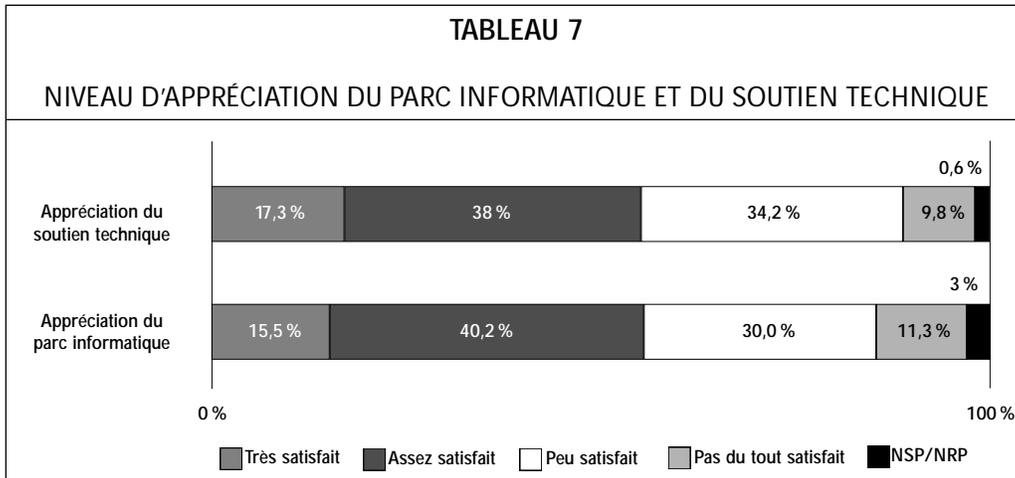
⁴ *Ibid.*

STATUT DE PROPRIÉTÉ, DÉPENSES AFFÉRENTES ET PARC INFORMATIQUE

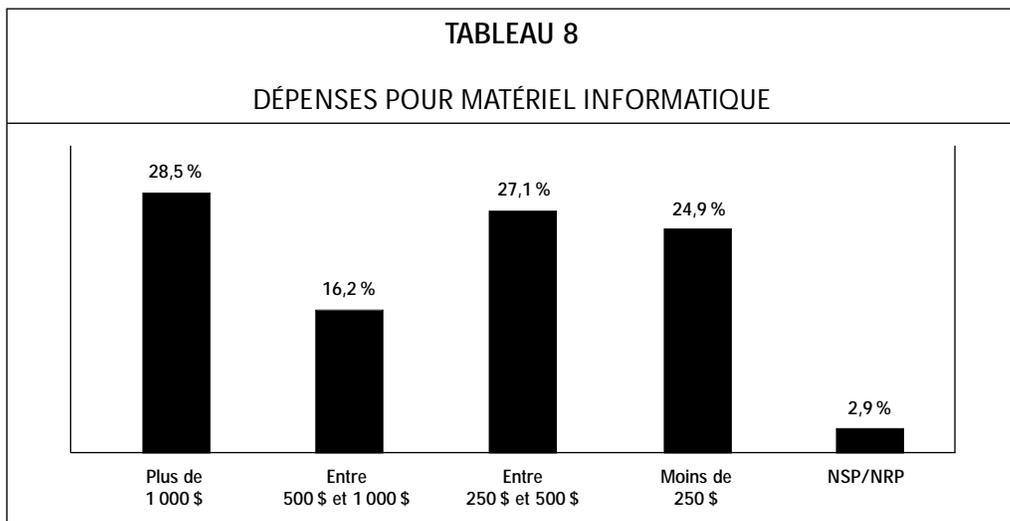
La majorité des enseignants (59%) utilisent un ordinateur qui appartient à l'employeur, alors que 39% d'entre eux utilisent un ordinateur qui leur appartient (tableau 4). De ceux-ci, 77,5% n'ont bénéficié d'aucun soutien financier pour l'acquérir (tableau 5). Le statut de propriété varie en fonction de l'endroit où se trouve le cégep (76,7% des enseignants des centres d'études bénéficient d'un ordinateur fourni par l'employeur comparativement à 54,2% des enseignants des collèges urbains) ainsi que du secteur d'enseignement dans lequel le professeur travaille (64,5% au secteur technique et 53,9% au secteur préuniversitaire). Sur le lieu de travail, il est rare qu'un enseignant dispose de son propre ordinateur (22,5%). Le cas qui se présente le plus fréquemment (36,1%) : les enseignants doivent se rendre dans une salle située en dehors de leur bureau pour avoir accès à un ordinateur (tableau 6). Cette proportion est de 45,4% pour les enseignantes et de 28,5% pour les enseignants.



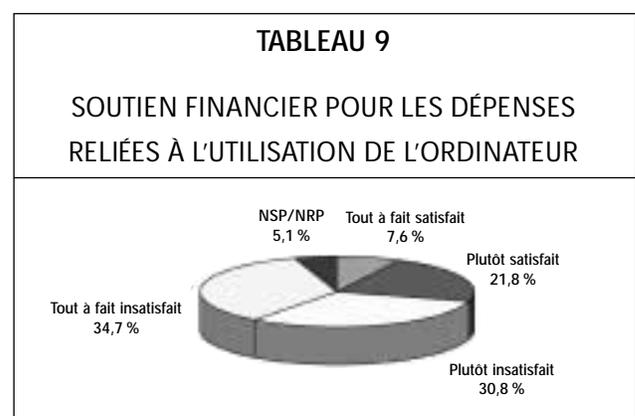
Les enseignants sont satisfaits à 55,7% du parc informatique de leur collège, et ce niveau de satisfaction est à peu près semblable quant au soutien technique qu'on leur procure (55,3%, tableau 7). En ce qui concerne l'état du parc, le niveau de satisfaction est plus élevé dans le secteur technique (65,7%) qu'en formation générale (43,8%).



Pour acheter du matériel informatique (tableau 8), 72,2% des enseignants dépensent personnellement 250\$ et plus par année. Les dépenses sont en majorité engagées pour leur travail (62,7%), la moyenne des dépenses étant de 614 \$ par année. Il y a plus d'hommes (36,3%) que de femmes (19,9%) qui dépensent plus de 1 000 \$ par année, ainsi que plus d'enseignants francophones (34,2%) que d'enseignants anglophones (18,6%).



Pour ce qui est des dépenses reliées à l'utilisation de l'ordinateur, 65,5% des enseignants considèrent que le soutien financier de leur employeur est insatisfaisant (tableau 9). Cette insatisfaction est plus aiguë dans le secteur préuniversitaire (75,1%) et dans les cégeps situés en milieu urbain (72,4%).



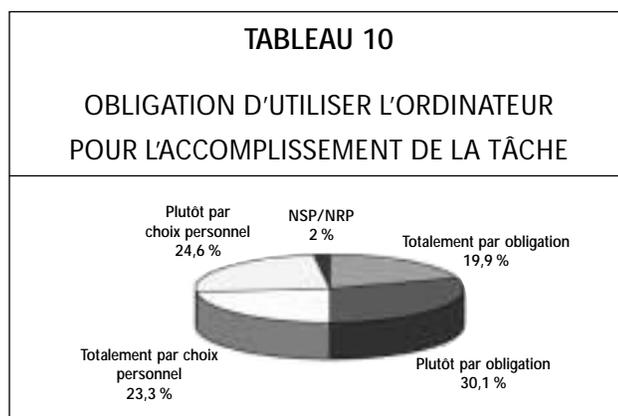
USAGE ET CONDITIONS D'UTILISATION

Les enseignants utilisent souvent ou très souvent l'ordinateur pour la préparation de cours (87 %) et de matériel pédagogique (86,4 %). Dans les deux cas, l'utilisation de l'ordinateur implique une augmentation de la tâche (66,3 % et 69,6 %).

PÉDAGOGIE

L'ordinateur est utilisé à plusieurs fins pédagogiques, dont la plus importante, outre la préparation de matériel pédagogique pour les élèves et la recherche préalable au contenu des cours, est l'élaboration d'un site ou d'une page Web (28,8 %). La conception de logiciels ou de didacticiels (22,5 %) est plus fréquente dans le secteur technique (28,3 %) et chez les enseignants masculins (31,9 %).

Notons que 19,9 % des enseignants utilisent l'ordinateur uniquement parce que la nature de leur tâche les y oblige (tableau 10).



ÉVALUATION DE L'IMPORTANCE DU PHÉNOMÈNE ET DE SES IMPACTS

Le facteur qui incite le plus fortement les enseignants à utiliser l'ordinateur est leur intérêt personnel (90,4 %). Les avantages de l'ordinateur se situent surtout sur le plan de l'enseignement. En effet, pour 63,4 % des enseignants, l'utilisation de l'ordinateur présente plus d'avantages que d'inconvénients.

Par ailleurs, 60,5 % des enseignants ne perçoivent pas de pression administrative qui les pousserait à utiliser l'ordinateur alors que plus du tiers (38,9 %) ressentent cette pression.

Une très forte proportion d'enseignants (89,9 %) reconnaît l'impact de l'ordinateur sur la condition d'enseignant. Et cet impact serait positif pour 86,9 % d'entre eux.

ENVIRONNEMENT DE SOUTIEN

On note que 84,5 % des enseignants accordent une grande importance au soutien technique et ils sont satisfaits à 56,3 % de la contribution du collège à ce sujet. Par contre, 64,8 % se montrent majoritairement insatisfaits du soutien financier de l'employeur par rapport à la formation et au perfectionnement liés aux TIC, alors que cet aspect est considéré comme important pour 73 % d'entre eux.

EN RÉSUMÉ

En somme, en analysant les résultats globaux de l'enquête, on peut constater que les enseignantes et enseignants ont intégré l'utilisation de l'ordinateur dans leur tâche d'enseignement. L'importance de cette intégration se révèle par une fréquence d'utilisation et un niveau d'aisance élevés et par une proportion importante du temps de travail consacrée à l'utilisation des TIC, utilisation liée à des fins principalement pédagogiques. Par contre, l'enquête démontre que les enseignantes et les enseignants ne bénéficient pas de tout le soutien nécessaire auquel ils s'attendent de la part de leur employeur. On le remarque par la faible proportion d'enseignants qui disposent d'un ordinateur dans leur bureau au collège, par le peu ou l'absence d'aide financière accordée par l'employeur pour l'acquisition d'un ordinateur ainsi que par les dépenses personnelles élevées consacrées à l'achat de matériel informatique, peu ou pas couvertes par l'employeur.

ENJEUX

Des enjeux majeurs se dessinent derrière ce portrait de l'utilisation de l'ordinateur et des TIC par les enseignantes et enseignants de la FAC. Trois sont cruciaux. Le premier enjeu est de faire reconnaître par l'employeur l'impact de l'utilisation de l'ordinateur sur la condition d'enseignant et sur la tâche : 37,6 % de la tâche des enseignants est consacrée à l'utilisation des TIC, ce qui représente annuellement 40 à 50 millions de dollars en salaires. Le deuxième enjeu est de faire accepter la responsabilité de l'employeur par rapport à la fourniture du matériel nécessaire au travail de son personnel, incluant, bien entendu, le matériel informatique. En effet, les dépenses annuelles de type informatique (excluant l'achat d'ordinateurs et de périphériques) de tous les enseignantes et enseignants de la FAC représentent une somme d'au moins 1 000 000 \$. Finalement, le dernier de ces trois enjeux est de faire reconnaître que, jusqu'à maintenant, l'engagement et l'autonomie professionnels des enseignants sont en grande partie responsables de l'intégration des TIC à l'enseignement collégial.

À la lumière de cette enquête⁵ auprès des enseignantes et enseignants de la FAC, les responsables de l'enseignement supérieur au Québec se doivent d'assumer leur rôle : donner aux profs de l'ordre collégial le soutien nécessaire à l'accomplissement de leur tâche. Entre-temps, on ne peut que mettre publiquement en évidence le professionnalisme dont font preuve les enseignantes et enseignants quant à l'intégration des TIC dans leur enseignement.

⁵ Le rapport complet de l'enquête est disponible sur le site de la FAC au : www.lafac.qc.ca.